



# REFERENTIEL- SODERN

Réf.: **PS\_00012101** Rév.: **B**  
Date : 08/09/2014 Séq. : 6  
Statut : **Publié**  
Classification: NC Page : 1/8

Autre référence / Other reference :
Type : Procédure sectorielle.
Description : Exigences qualité pour les fournisseurs de Sodern
Titre du document / Title of document : <b>Exigences qualité pour les fournisseurs de Sodern</b>

	Noms Names	Dates
Etabli par Prepared by	Guindon Sophie	05/09/2014
Vérifié par Checked by	LADOE Cecile	05/09/2014
Approuvé par Approved by	UNSAIN Jose-Luis	08/09/2014
Approbation client Customer approval	-	-

Ce document est extrait de la base de données SODERN / Extract from SODERN data base



# REFERENTIEL- SODERN

Réf.: **PS\_00012101** Rév.: **B**  
Date : 08/09/2014 Séq. : 6  
Statut : **Publié**  
Classification: NC Page : **2/8**

## REPERTOIRE DES MISES A JOUR / *CHANGE RECORD*

Révision / Revision	Nature de la mise à jour / Description of change
A	Première diffusion / First issue
B	Modification selon ECR00002750 : ajout de précisions en accord avec le département Achats.



# REFERENTIEL- SODERN

Réf.: **PS\_00012101** Rév.: **B**  
Date : 08/09/2014 Séq. : 6  
Statut : **Publié**  
Classification: NC Page : **3/8**

## SOMMAIRE / TABLE OF CONTENTS

<b>1. OBJET.....</b>	<b>4</b>
<b>2. DOMAINE D'APPLICATION.....</b>	<b>4</b>
<b>3. DOCUMENTS APPLICABLES .....</b>	<b>4</b>
<b>4. DOCUMENTS DE REFERENCE .....</b>	<b>4</b>
<b>5. ABREVIATIONS, SIGLES ET ACRONYMES .....</b>	<b>4</b>
<b>6. DEFINITIONS.....</b>	<b>5</b>
<b>7. EXIGENCES GENERALES QUALITE POUR LES FOURNISSEURS DE SODERN .5</b>	
7.1. ACCES AUX INSTALLATIONS PAR SODERN ET SES CLIENTS.....	5
7.2. DOCUMENTATION A JOINDRE A LA LIVRAISON .....	5
7.3. PRISE EN COMPTE DES EXIGENCES.....	5
7.4. SYSTEME DE MANAGEMENT QUALITE DES FOURNISSEURS DE SODERN .....	6
7.5. REALISATION DU PRODUIT OU TRAVAUX .....	6
7.6. ALERTES .....	6
7.7. PROCEDES SPECIAUX .....	6
7.8. FAI « REVUE 1 <sup>ER</sup> ARTICLE ».....	7
7.9. TRANSFERT D'ACTIVITE .....	7
7.10. IDENTIFICATION TRAÇABILITE .....	7
7.11. PRESERVATION.....	7
7.12. ECART A LA COMMANDE .....	7
7.13. RETOUR INFORMATION/RECLAMATION SODERN .....	8
7.14. ENGAGEMENT FOURNISSEUR.....	8
7.15. ARCHIVAGE.....	8



# REFERENTIEL- SODERN

Réf.: **PS\_00012101** Rév.: **B**  
Date : 08/09/2014 Séq. : 6  
Statut : **Publié**  
Classification: NC Page : **4/8**

## 1. Objet

Ce document définit les exigences qualité de la société Sodern applicables à ses fournisseurs ou sous-traitants par défaut ; excepté clauses techniques ou exigences particulières mentionnées dans les autres documents contractuels.

## 2. Domaine d'application

Ce document s'applique à tous les fournisseurs et sous-traitants dont les articles ou travaux achetés rentrent dans la composition des produits fabriqués par Sodern ; excepté pour les matériels consommables ou catalogues.

## 3. Documents applicables

Les documents référencés ci-dessous sont applicables à la version en vigueur au moment de la commande.

[DA 01] Conditions d'achats Sodern DAF/CT/PC/EF-337

## 4. Documents de référence

[DA 04] Formulaire Rapport de non-conformité fournisseur PS\_00009714  
[DA 05] NDA fournisseur PS\_00011113

Les documents référencés ci-dessous doivent être à la version en vigueur au moment de la commande.

[DR01] ISO 9001 Système de management de la qualité – Exigences  
[DR02] NFL 00-0015 Management et assurance de la qualité - Déclaration de conformité  
[DR03] NFL 00-015 Quality management and assurance – Statement of conformity  
[DR04] EN 9100 Système de Management de la Qualité – Exigences pour les organismes de l'Aéronautique, l'Espace et la Défense  
[DR05] ECSS-Q-ST-10-09 Space product assurance – Non conformance control system  
[DR06] ECSS-Q-ST-20 Space product assurance - Quality assurance  
[DR07] ECSS-M-ST-40 Configuration and Information  
[DR08] NF EN 9102 Série aérospatiale - Systèmes qualité - Revue premier article  
[DR09] NF EN 10204 Metallic products – Types of inspection documents

## 5. Abréviations, sigles et acronymes

CND Contrôle Non Destructif  
DR Demande de Dérogation  
ECSS European Co-operation for Space Standardization (Coopération européenne pour la normalisation de l'espace)  
RNCF Rapport de Non-conformité Fournisseur  
RPA Revue de premier article ou FAI First Article Inspection  
RQ Représentant de la Direction Qualité Sodern  
SPC Contrôle Statistique des Procédés



# REFERENTIEL- SODERN

Réf.: **PS\_00012101** Rév.: **B**  
Date : 08/09/2014 Séq. : **6**  
Statut : **Publié**  
Classification: NC Page : **5/8**

## 6. Définitions

**PROCEDE SPECIAL** : procédé utilisé dans une opération de fabrication susceptible de provoquer dans un article une modification de ses propriétés physiques, chimiques ou métallurgiques non directement décelable dans la suite normale du cycle de fabrication.

Les opérations de contrôles non destructifs (CND) sont assimilées à un procédé spécial.

**TRAVAUX** : ensemble des fournitures et/ou prestations à réaliser par le Fournisseur conformément aux dispositions de la commande,

## 7. Exigences qualité générales pour les fournisseurs de Sodern

### 7.1. Accès aux installations par Sodern et ses clients

Le fournisseur assure le libre accès aux représentants de Sodern et aux clients de Sodern, aux locaux dans lesquels sont exécutés les travaux, qu'ils soient réalisés chez le fournisseur ou chez ses sous-traitants. Ce droit d'accès concerne aussi tous les documents relatifs à la réalisation des travaux (hormis les documents protégés par une clause de confidentialité mentionnée dans les documents contractuels).

Les participants s'engagent à respecter le règlement intérieur et des règles de sécurité du fournisseur et/ou de ses propres fournisseurs.

Les visites peuvent être de 3 types :

- audit sur tous ou l'un des sites du fournisseur où sont réalisés les travaux commandés par Sodern. Ils seront menés dans le cadre de l'évaluation d'un nouveau fournisseur, le suivi d'un fournisseur ou sur un sujet spécifique lié à la réalisation du produit.
- visite sur des sujets spécifiques comme clôture de non-conformités, résolution de problème, sur les moyens mis en œuvre pour l'exécution des travaux, sur le système de management de la qualité, sur la qualification des procédés spéciaux (liste non exhaustive)...
- inspection de matériel (dans le cas d'une recette par exemple...)

Dans les 2 premiers cas, un ordre du jour sera établi et soumis pour acceptation au fournisseur. Le délai de prévenance est de 15 jours.

### 7.2. Documentation à joindre à la livraison

Les produits livrés à Sodern doivent être accompagnés des documents suivants :

- bordereau de livraison indiquant la référence Sodern de l'article et son indice, la référence du plan et son indice, le N° de commande et le poste, la quantité.
- déclaration de conformité
- copie de la demande de dérogation acceptée par Sodern le cas échéant (cf. paragraphe 7.12)
- et selon le domaine d'application :
  - rapport indiquant les résultats du contrôle (exemple : relevé dimensionnel) ou des mesures (exemple : certificat matière)
  - déclaration de conformité du traitement (thermique et/ou de surface) le cas échéant. Selon les cas, la gamme interne du sous-traitant (référence + indice) est indiquée.

### 7.3. Prise en compte des exigences

Le fournisseur a la responsabilité de transmettre à l'ensemble de ces fournisseurs/sous-traitants les exigences Sodern. Il s'assure qu'elles sont appliquées et s'engage à remonter tout écart.



## REFERENTIEL- SODERN

Réf.: **PS\_00012101** Rév.: **B**  
Date : 08/09/2014 Séq. : **6**  
Statut : **Publié**  
Classification: NC Page : **6/8**

### 7.4. Système de management qualité des fournisseurs de Sodern

Le fournisseur est capable de démontrer que son système de gestion de la qualité est conforme aux besoins de Sodern.

Il doit tenir informé Sodern de l'évolution de ces certifications éventuelles et de toute évolution majeure de son système de management de la qualité.

Le fournisseur doit s'assurer que ses sous-traitants répondent aux besoins de Sodern.  
Sodern peut décider de réaliser un audit chez le sous-traitant du fournisseur en accord avec ce dernier.

### 7.5. Réalisation du produit ou travaux

Le fournisseur doit savoir démontrer préalablement à la réalisation du produit et des travaux, qu'il a bien formalisé l'ensemble des tâches/opérations nécessaires à la réalisation du produit, des travaux. Les instructions de travail, les équipements utilisés, les paramètres ainsi que les étapes de contrôles et de vérification doivent être décrites et garantir l'efficacité et la reproductibilité du processus.  
Si un contrôle statistique des procédés (SPC) est réalisé, il doit être détaillé.

Préalablement et au moment de la réalisation du produit/travaux, le fournisseur doit s'assurer, que pour chaque opération, les ressources (moyens et ressources humaines) sont identifiées, habilitées et disponibles.

Tout changement majeur dans le processus de fabrication doit être soumis pour approbation à Sodern.  
(Par exemple : transfert temporaire ou permanent de travaux, changement de procédé de fabrication...)

### 7.6. Alertes

Le fournisseur doit prévenir Sodern en cas de découverte de problèmes chez lui ou chez un de ses sous-traitants ayant un impact sur les produits livrés ou à livrer.

Dans le cas d'un risque d'obsolescence ou d'une obsolescence avérée (matière, composant..), le fournisseur doit informer Sodern et proposer des solutions alternatives incluant la gestion des risques et la qualification/vérification.

### 7.7. Procédés spéciaux

Le fournisseur tient à jour la liste des procédés spéciaux, y compris ceux sous-traités, mis en œuvre pour la réalisation du produit / des travaux. Cela implique qu'il répercute au niveau de ces sous-traitants les exigences Sodern.

Il vérifie que les moyens humains, le matériel et les procédures associées assurent la réalisation de ce procédé spécial de façon répétable. Les paramètres du procédé spécial doivent être spécifiés et qualifiés par le fournisseur ou Sodern. Cette qualification se base sur la réalisation d'essais et de contrôle à réaliser sur des échantillons ou éprouvettes.

N.B. : Si le fournisseur détient des accréditations NadCap ou des qualifications par des grands donneurs d'ordre, il doit le mentionner à Sodern.

La qualification du couple procédé spécial / fournisseur est prononcée par Sodern pour une durée de 3 ans. La qualification d'un procédé spécial peut être suspendue si une dérive est détectée dans la réalisation du procédé chez le fournisseur, si des non-conformités sont générées. Si le fournisseur prouve que les défaillances sont résolues, le procédé pourra de nouveau être qualifié.



## REFERENTIEL- SODERN

Réf.: **PS\_00012101** Rév.: **B**  
Date : 08/09/2014 Séq. : 6  
Statut : **Publié**  
Classification: NC Page : **7/8**

### 7.8.FAI « revue 1<sup>er</sup> article »

Sodern peut demander sur la commande la réalisation du contrôle premier article au fournisseur. Celui-ci sera réalisé selon la norme EN9102.

La FAI sera réalisée dans les cas suivants :

- lors d'une première fabrication série
- après une évolution de la définition, d'un procédé
- si le lieu de fabrication change
- si la pièce commandée n'a pas été fabriquée depuis 2 ans

Il ne s'applique pas aux prototypes, matériels standards ou catalogues, ni aux logiciels livrables.

### 7.9.Transfert d'activité

Le fournisseur doit prévenir Sodern d'un projet de transfert d'activité (à savoir déménagement de site de fabrication, changement de sous-traitant, décision de sous-traitance d'une activité...).

Dans ce cas, Sodern se réserve le droit de réaliser un audit afin de vérifier que ce changement n'aura pas d'impact sur la conformité du produit.

### 7.10. Identification traçabilité

Le fournisseur maîtrise l'identification du produit et conserve les enregistrements.

Il doit être capable de :

- retrouver les documents de fabrication, montage, contrôle vérification d'un produit
- tracer tous les produits fabriqués à partir du même lot de matière première ou du même lot de fabrication jusqu'à sa livraison.

Une correspondance formelle unique doit être établie entre la référence et/ou numéro d'identification de l'article du fournisseur et celui de Sodern.

### 7.11.Préservation

Le fournisseur garantit le stockage et la manipulation des produits et articles au cours de la réalisation du produit, des travaux et lors de la livraison.

Dans le cas où Sodern fournit du matériel (matière première, outillages, matériel de contrôles, composants..), à réception le fournisseur s'engage à vérifier l'intégrité du matériel et informe Sodern de toute anomalie.

Il s'engage à en garantir la préservation.

Si Sodern fournit de la documentation spécifique à compléter (fiche suiveuses, relevé de mesures...), le fournisseur a l'obligation de les compléter et de les retourner avec le matériel.

### 7.12.Ecart à la commande

Le fournisseur informe Sodern de tout écart à la commande dès qu'il en a connaissance. Cela concerne en particulier :

- les dates contractuelles,
- la conformité au processus de réalisation du produit,
- la conformité du produit.

Dans le cas d'une non-conformité produit, le fournisseur informera Sodern en lui soumettant une demande de dérogation (DR\*) stipulant la cause du problème identifié et les actions mises en place pour diminuer l'impact de cet écart et pour satisfaire la prochaine livraison. Dans le cas où l'action corrective demande des recherches plus longues, le fournisseur indiquera sa stratégie et les dates des objectifs.



## REFERENTIEL- SODERN

Réf.: **PS\_00012101** Rév.: **B**  
Date : 08/09/2014 Séq. : **6**  
Statut : **Publié**  
Classification: NC Page : **8/8**

\* : la DR doit stipuler la référence article Sodern et le N° de commande Sodern ainsi que son code poste. Elle doit être écrite en français ou en anglais

### 7.13.Retour information / réclamation Sodern

Pour l'acceptation Sodern des produits après livraison, se référer aux conditions générales d'achats.

Même si une recette a lieu chez le fournisseur, seul le contrôle d'entrée Sodern statue sur l'acceptation du produit.

Le fournisseur centralise les écarts et actions remontées par Sodern et les traite efficacement. Dans le cas de non-conformités rencontrées sur le produit, Sodern émet un rapport de non-conformité RNCF. Le fournisseur répond au rapport sous 5 jours ouvrables.

Un dossier fournisseur traitant un écart via un rapport de non-conformité remonté par Sodern ne pourra pas être clos tant que Sodern n'aura pas formellement accepté de le clore.

### 7.14.Engagement fournisseur

Le fournisseur informe Sodern de toute modification structurelle ou d'organisation de son entité, en charge des travaux pour Sodern ayant un impact sur le coût, le délai et la qualité du produit.

Le fournisseur doit prévenir Sodern en cas de changement de fournisseurs dans l'exécution de travaux.

### 7.15.Archivage

Tous les enregistrements liés à l'exécution des travaux Sodern doivent être archivés pour une période de 15 ans au minimum.